

DESCRIPTION DE POSTE

Régulier (permanent)



700 rue de la Gauchetière Ouest, 26^e étage
Montréal (Québec) H3B 5M2

DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) est une agence gouvernementale qui a pour mission d'accroître l'offre de transport collectif afin d'améliorer l'efficacité des déplacements des personnes dans la région métropolitaine de Montréal. Elle planifie, coordonne, intègre et fait la promotion des services de transport collectif, en étroite collaboration avec ses partenaires.

Ayant à cœur d'offrir des services qui répondent au mieux aux besoins de sa clientèle, elle exploite des trains de banlieue, des autobus métropolitains, des terminus, des stationnements incitatifs et des voies réservées. Ce faisant, elle participe activement à la préservation de l'environnement et de la qualité de vie urbaine.

PRÉVENTIONNISTE - FORMATEUR

Sous la direction du Chef COS et mesure d'urgence, cette personne applique le programme de prévention incendie et de premiers soins. Elle s'assure également de la conformité des différents bâtiments propriétés de l'AMT avec la législation et la réglementation en matière de sécurité incendie.

Cette personne est appelée à former les différents intervenants internes et externes sur les procédures en matière de prévention incendie, de premiers soins et de mesures d'urgence applicables pour l'ensemble du réseau de l'AMT.

À ce titre, cette personne sera appelée à :

1. Assister ponctuellement les inspections des fournisseurs selon le calendrier établi, rédiger des rapports, déterminer les corrections requises et en assurer le suivi et appliquer le plan d'inspection et d'essai pour les différents systèmes de protection incendie appartenant à l'AMT;
2. Élaborer et actualiser des plans de sécurité incendie et d'intervention d'urgence et assister les exercices d'évacuation afin de s'assurer que les normes en matière d'évacuation sont respectées et ainsi faire des recommandations;
3. Développer, planifier et organiser la formation en prévention incendie, premiers soins et mesures d'urgence pour les différents groupes identifiés;
4. Dispenser la formation concernant les plans de sécurité incendie et plans d'intervention d'urgence (terminus, garages et centres d'entretien ferroviaires) aux employés de l'AMT et la formation d'intervention en milieu ferroviaire aux services d'urgence;

5. Répondre à des appels d'urgence, assister les équipes d'intervention lors d'incident et assurer les suivis des événements d'urgence auprès des partenaires;
6. Assurer le bon fonctionnement et la disponibilité du matériel de premiers soins sur les différents sites de l'AMT;
7. Développer et maintenir des liens avec les services d'urgence sur le réseau de l'AMT.

La liste des tâches et responsabilités énumérées précédemment est sommaire et indicative, il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée de tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne occupant ce poste.

Période d'emploi :

Emploi permanent temps plein, sur un horaire régulier de 37.5 heures/semaine. L'horaire régulier est de jour du lundi au vendredi, mais la personne pourrait être appelée à travailler de soir ou les fins de semaine.

EXIGENCES NORMALES DU POSTE

Scolarité :

DEP Intervention en sécurité incendie OU une formation Pompier I et Pompier II reconnue par l'École nationale des pompiers
ET
AEC Techniques de prévention des incendies OU DEC Technique de sécurité incendie, option prévention
OU
Certificat universitaire de premier cycle en technologie en prévention des incendies

Expérience :

Minimum de trois (3) années d'expérience pertinente en prévention incendie;

Expérience pertinente à titre de formateur.

Autres :

Aime le travail d'équipe, respect et sens éthique;

Habilité à gérer les priorités, sens de l'initiative, rigueur et autonomie;

Être un bon communicateur et vulgarisateur;

Bonne connaissance de la langue française au parlé ainsi qu'à l'écrit;

Être capable de lire et interpréter des plans et devis de construction, divers manuels et documents techniques en anglais;

Détenir un certificat en santé et sécurité au travail constitue un atout;

Connaissance du milieu ferroviaire constitue un atout.

Si vous êtes intéressé par le poste et par l'équipe de l'AMT, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae avant le 14 mars 2013 via la section *Carrières* de notre site internet, au www.amt.gc.ca/carrieres.

*Prenez note que l'AMT applique un **programme d'accès à l'égalité** et invite donc les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Dans le cas d'une personne handicapée, l'AMT est ouverte à apporter des modifications au poste de travail convoité dans les limites du possible. Seulement les personnes retenues à la suite de l'analyse des dossiers seront contactées.*

Prenez aussi note que le masculin est utilisé de façon générique afin d'alléger le texte.